



Fédération Meurthe et Mosellanne pour la Promotion
de l'Environnement et du Cadre de Vie
65 Rue Léonard BOURCIER – 54 000 NANCY
Tél.03.83.98.12.44. rrflore54@wanadoo.fr

Nancy le 15 janvier 2011

Assemblée Générale de la Fédération F.L.O.R.E. 54
Rapport financier Année 2010 – Présenté par Laurent KINDT

Situation des comptes au 01 janvier 2010 :	+	4910,07 €
dont compte courant	:	928,38 €
dont caisse	:	61,50 €
dont livret	:	3920,19 €

Vu l'amélioration du versement des subventions en cours d'année (ci-dessous), les comptes de la fédération FLORE 54 peuvent logiquement être présentés sur l'année civile (01/01/2010 au 31/12/210) comme cela a été décidé lors de l'AG 2009 le 30 janvier 2010.

Recettes 2010 :

- CG 54	1900,00 €	(02/08/10)
- DREAL	2000,00 €	(10/09/10)
- CUGN	1500,00 €	(22/10/10)
- Ville de Laxou	1333,00 €	(25/09/10)
- Aide financière conseil de proximité Laxou Village	300,00 €	(25/09/10)
- Participation ONF	606,00 €	(25/09/10)
- Recettes exceptionnelles	1232,00 €	(23/07/10 et 08/09/10)
- Adhésions et dons	1030,00 €	
- Participations financières des associations membres	562,74 €	
- Vente de produits et recettes diverses	138,00 €	
- Intérêts année 2010	51,59€	

Total : **10653,33 €**

- Les aides de la ville de Laxou, de l'ONF et du conseil de proximité de Laxou village sont liées à la fête de la nature « Promenons-nous dans les Bois » du 25 septembre 2010.
- Les recettes exceptionnelles proviennent :
 - du don de l'affectation du solde de trésorerie de l'association Haltodéchet suite à sa dissolution début 2010, pour 722 Euros
 - d'un prix obtenu par FLORE 54 auprès de France Nature Environnement et du Crédit Coopératif après appel à projet construit sur un partenariat autour de produits d'épargne solidaire. Avec le livret « vivre la marche à pied sur le grand Nancy », FLORE 54 a été primée dans la catégorie « Prix Agir » et a reçu un chèque de 510 Euros.
- *Une subvention du Conseil régional est acquise au titre des actions 2010 (fête de la nature du 25 septembre). Début 2011, nous venons de recevoir un courrier du Conseil Régional nous indiquant une aide financière de 1870 Euros (sur les 2000 € demandés) après retour d'un dossier à compléter. Le versement pourra arriver dans quelques semaines.*

Dépenses 2010 : Sommes arrondies à l'euro

Action N° 1 - Débat sur le devenir du Massif forestier de Haye

520 €

a. prestation de services (cartons d'invitation)	380 €	
b. petites dépenses (dont pot de clôture)		80 €
c. courriers et envois invitations	60 €	

- L'association de Promotion et de sauvegarde du Massif de Haye a pris à sa charge d'autres dépenses pour un coût d'environ 400 €
- La ville de Laxou n'a pas valorisé son soutien à la manifestation (mise à disposition de la salle Louis Pergaud –150 places-, d'un technicien durant la manifestation ainsi que le nettoyage de la salle).
Coût estimé environ 700 €

Action N° 2 - Protection du massif forestier de Haye et Trame Verte et Bleue

695 €

a. communication (dont 3000 flyers pour 574 €)	633 €	
b. déplacement au Conseil Régional-16/12/10 (4 personnes)	49 €	
c. petites fournitures	13 €	

Les frais pour le fonctionnement des neuf groupes de travail mis en place par la Préfecture et l'information qui en a découlée ont été globalisés dans le budget global de la fédération

Action N° 3 – Fête des saveurs – Association AILES Laneuveville

150 €

a. partenariat et soutien à la communication	150 €	
--	-------	--

- La documentation utilisée par FLORE 54 lors de cette manifestation venait de stocks restant à disposition (FLORE, France Nature Environnement, ADEME).

Action N° 4 – Création d'un site Internet

L'action n'a pu être réalisée en 2010 et est reportée en 2011

- Pour information, le responsable communication de FLORE 54 s'est toutefois formé aux techniques de gestion de site Internet grâce à notre engagement sur la création d'un site « collectif » : **Le Cugnot**

Action N° 5 – Sensibilisation du public

1020 €

a. partenariat et participation achat vidéo projecteur avec l'association FLORAINE	300 €	
b. cartes postales avec l'association ALPE Laxou	250 €	
c. renouvellement de l'opération stylos massif de Haye (sauf partie fête de la nature)	400 €	
d. achats fournitures et dépenses diverses	70 €	

- Une action est prête pour 2011 avec l'association de promotion du massif de Haye dans le cadre de « 2011 année internationale de la forêt » sur le thème de la charte du promeneur en forêt.

Action N° 6 – Fête de la nature à Laxou La Sapinière**Promenons-nous dans les Bois****5536 €**

- Le document joint donne le détail des recettes et dépenses de la manifestation.
- Cette manifestation a été plus importante qu'initialement prévue.
- Le bilan de cette manifestation a été validé lors de la réunion du 20 octobre 2010. Seule modification à apporter : le montant du soutien apporté par le conseil régional de Lorraine qui vient de nous parvenir. Celui-ci est fixé à 1870 Euros et non 2000 € comme demandé. Par conséquent, la participation de FLORE 54 passe de 259 € à 389 € pour compenser cette différence, le document bilan a été rectifié en conséquence.

Action N° 7 – Aide à la création d'un club CPN avec la MJC de Nancy Beauregard

- Seule l'atelier nichoir a pu démarré en 2010. L'action démarrera concrètement en 2011.

Action N° 8 – Participation à la révision du schéma départemental d'élimination des ordures ménagères et assimilés

- Une seule réunion s'est tenue par le conseil général en 2010, les représentants des associations attendent le lancement des travaux.

Action N° 9 – Fonctionnement de la fédération**1666 €**

- | | |
|--|-------|
| a. prestations de services :
(Cugnot, cartes de visites FLORE 54 et photocopies) | 658 € |
| b. achats matières et fournitures :
(papeterie, enveloppes, bureautique, encre imprimante, petits matériels..) | 302 € |
| c. autres fournitures : (étagère de rangement) | 50 € |
| d. assurance | 89 € |
| e. documentation | 123 € |
| f. divers : (adhésions à autres structures, achat cadeau naissance
fille du permanent fédéral, frais d'AG et de Bureaux | 154 € |
| g. déplacements – missions (dont 2 fois sur le pays haut) | 93 € |
| h. service bancaire - timbres | 197 € |

Total des dépenses pour l'année 2010 : 9587 €

Certains courriers, documents ou livrets édités servent à plusieurs actions tout comme l'achat de documentation ou les panneaux d'exposition.

Les frais de déplacement (1584 kilomètres voiture en 2010) ainsi qu'un forfait téléphonique intégrant Internet et la messagerie (40 € par mois) ne sont pas inclus pour l'animateur bénévole de la fédération : voir point à l'ordre du jour sur les déductions fiscales.

Les frais « bureautique » (papeterie, tirages, enveloppes) et les frais postaux sont en nette hausse depuis deux ans, celui est lié :

- à l'augmentation du nombre d'associations adhérentes à FLORE 54,
- et pour partie du :
 - à la gestion du collectif de défense du massif de Haye qui regroupe 62 associations.
 - au projet de Trame Verte et Bleue proposée sur le pourtour du massif de Haye.

Ces dépenses concernent également l'échange d'informations et de dossiers par courrier entre associations (CODERST, CLIS, action décharges sauvages sur le Toulois, le Saintois, le nord du département, le Parc St Fiacre, les étangs de Olleys et Vandeléville, Bouxières aux Dame...) et entrent dans ce chapitre dépenses diverses.

Récapitulatif :

Situation des comptes au 01 janvier 2010 : + 4910,07 €

dont compte courant	:	928,38 €
dont caisse	:	61,50 €
dont livret	:	3920,19 €

Recettes de l'exercice 2010 : + 10653 €

(13698 € - 3044 € de ressources propres affectées aux actions)

Dépenses de l'exercice 2010 : - 9587 €

Au 01/01/2011 + 5976,55 €

dont compte courant	:	205,77 €
dont caisse	:	199,00 €
dont livret	:	5571,78 €

Soit un excédant sur l'exercice 2010 de : + 1066,48 €

Toutefois, il faut prendre en compte que :

- les dépenses de l'exercice 2010 ont été arrondies à l'€uro comme le prévoit le document bilan « cerfa »,
- le soutien à des actions soutenues et non réalisées (reportées en 2011) pour 2100 € au titre des dépenses,
- la participation en attente de versement du Conseil Régional de Lorraine pour 1870 €.

Au regard des recettes exceptionnelles perçues sur l'exercice 2010, la situation des comptes se trouve légèrement excédentaire et permet d'engager les actions prévues en 2011 en toute sérénité dans l'attente des subventions sollicitées.

Le trésorier
Laurent KINDT

Résultats du VOTE – 41 mandats – 26 retirés

CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	0
POUR	:	26